



Angers, mardi 22 décembre 2020

Un nouvel accueil de loisirs a ouvert ses portes au parc du Lac de Maine

Christophe BÉCHU, maire d'Angers, Sophie LEBEAUPIN, adjointe du quartier du Lac-de-Maine, et Caroline FEL, Adjointe à l'éducation et à l'enfance, ont visité mardi 22 décembre le nouvel accueil de loisirs les Cabanes du lac. Situé en plein cœur du parc verdoyant du Lac de Maine, il a ouvert ses portes le mercredi 2 décembre 2020.

Construit autour de la nature, de l'environnement, du sport et des pratiques artistiques et créatives, le nouvel accueil de loisirs les Cabanes du lac résulte du transfert de l'accueil de loisirs Pierre et Marie-Curie. Les travaux qui ont démarré à l'été 2019, dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) ont duré un an pour un montant total de 1,890 M€ HT. Pour mémoire, la ville d'Angers n'a pas engagé de projet de construction de bâtiment dédié exclusivement à cet usage depuis plus de 50 ans.

270 m² de salles dédiés aux enfants

Les Cabanes du lac sont dotées de trois salles d'activités de 60 m² chacune et une salle polyvalente de 90 m², ouvertes sur l'extérieur grâce à de grandes baies vitrées. La façade en bois confère au bâtiment une allure de cabane et les structures suspendues donnent l'impression de s'amuser dans les arbres. Les jeux en bois, les filets suspendus, la piscine à balles située en hauteur ou encore la cour en herbe permettent aux enfants de se dépenser au grand air.

Ce nouvel accueil de loisirs inter quartiers peut accueillir 96 enfants âgés de 6 à 14 ans.

Situé en pleine nature

L'environnement exceptionnel du lieu se prête aux activités en lien avec la nature et le sport. Ces thématiques sont centrales dans le programme d'animations qui sera proposé aux enfants. La situation géographique des Cabanes du lac offre la possibilité aux enfants scolarisés à Belle-Beille de sortir de leur cadre habituel en se rendant au Lac de Maine ; ce qui permet de renforcer la complémentarité des 2 quartiers.

Des partenariats sont également envisagés avec la Maison de l'environnement et le centre nautique situés eux-aussi sur le site du Lac de Maine.

Comment inscrire son enfant ?

L'accueil de loisirs sera ouvert tous les mercredis après-midis et pendant les vacances scolaires. Les inscriptions, les réservations et les annulations s'effectueront directement via le compte internet A'tout, en cliquant sur l'Espace Parents. Il sera également possible de déposer la fiche d'inscription complétée et signée ainsi que les documents demandés aux guichets du Point Info Famille ou auprès des relais et des mairies de quartier.

L'ensemble des modalités d'inscription sont disponibles sur : angers.fr

Un circuit de navettes a été mis en place :

- les mercredis pour prendre en charge les enfants depuis toutes les écoles publiques de Belle-Beille et du Lac-de-Maine ;
- pendant les vacances scolaires pour récupérer les enfants du quartier de Belle-Beille.